

Les différents niveaux de maîtrise de la langue française

Le cadre européen de référence pour les langues

CECR*	Niveau d'utilisateur du français	Rapport à l'oral et à l'écrit	Dans la vie quotidienne et professionnelle
	Analphabète	Aucune connaissance de l'écrit	La personne se fait souvent aider de membres de son entourage pour se « débrouiller ».
A1.1	Elémentaire	Première initiation pour les personnes non scolarisées dans leur pays d'origine.	La personne peut comprendre et dire quelques mots du quotidien.
A1	Elémentaire	Ce niveau permet la pratique a minima de la lecture et de l'écriture.	La personne peut comprendre et dire des phrases simples du quotidien. Elle peut écrire une carte postale, remplir un questionnaire.
A2	Elémentaire	Permet une bonne insertion professionnelle, niveau nécessaire à l'oral et à l'écrit pour intégrer une formation professionnelle.	La personne est autonome lors d'échanges brefs d'informations simples. Elle peut écrire des notes simples, une courte lettre personnelle très simple.
B1	Indépendant	Permet l'inscription à l'université, d'acquérir la nationalité française, d'approfondir la langue et la culture françaises.	La personne est autonome dans toutes les situations du quotidien.

*Cadre européen commun de référence pour les langues